

MANDAT DE COURTAGE D'ASSURANCES

La société représentée par M ci-après dénommé « Le Mandant »

Donne mandat exclusif à :

La société **OPTI COURTAGE SAS** au capital de 100.000 €, dont le siège social est situé 49 avenue Sainte Victoire 13100 AIX-EN-PROVENCE, immatriculée au RCS d'AIX-EN-PROVENCE sous le numéro 500 084 298, et au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le numéro ORIAS 07 037 769, représentée par son Président, Monsieur **Philippe BLANC**, ci-après dénommé « le mandataire »

Pour la recherche et le placement de solutions pour :

- Le PACK RCDEE permettant d'obtenir une domiciliation en France + une RC Décennale Assureur Français**
-
-

Pour ces missions, il est prévu une rémunération de **2 000 € HT (Deux Mille euros hors taxes)** en mode SUCCESS FEES qui seront dus et exigibles **UNIQUEMENT** au succès de la mission, à savoir à l'acceptation des offres par vos soins et la mise en place des contrats.

Ce mandat annule et remplace tout autre mandat qui aurait pu être signé avant cette date. En outre, le mandant certifie exacts et sincères, les documents fournis pour la constitution de son dossier et déclare n'être frappé d'aucune interdiction de gérer, pénale ni commerciale, ne pas être fiché Banque de France ni auprès d'aucun autre organisme, et ne pas avoir déposé ou liquidé de sociétés au cours des 5 dernières années.

Le présent mandat est consenti et accepté en exclusivité pour une durée irrévocable de deux mois à compter de la présente date. Il est reconductible tacitement.

Fait en deux exemplaires à le

Cachet & Signature avec mention :
"Bon pour mandat"

OPTICOURTAGE Sarl

Cachet & Signature avec mention :
"Bon pour acceptation du mandat "